

Le compte-rendu complet est sur le site de la mairie : <https://mairiedevalbonnais.fr>

Délibérations :

- Convention cadre pour la mise en œuvre d'actions entre le CNFPT (Centre National de Fonction Publique Territoriale qui accompagne les collectivités territoriales pour la formation et l'emploi de leurs agents) et la commune
- Revalorisation indemnités des élus à la suite de l'augmentation de l'indice
- Commission urbanisme : Fabrice Calvat remplace Gwenola Lebordais qui avait démissionné fin 2021.
- Création Poste agent de maîtrise catégorie C.
- Acquisition de parcelles par la commune, cédées pour l'Euro symbolique. Elles lui permettront d'être propriétaire d'un canal entre les Chaffards et le plan d'eau de Valbonnais. Ce canal est une des principales sources d'eau alimentant le plan d'eau, d'où l'importance de son acquisition.
- Indemnités pour mise à disposition de terrains pour le stationnement au plan d'eau. Ces terrains sont mis à disposition des visiteurs du plan d'eau durant la pleine saison d'été. Avant cette mise à disposition, les routes aux alentours (en particulier la route des Verneys) étaient encombrées de voitures sur les bas-côtés, empêchant les engins agricoles et les secours de passer.
- Délégation de compétence au maire pour les répartitions des frais scolaires et extra-scolaires. Il aura ainsi la possibilité de régler les frais de scolarité, sans vote du conseil, des enfants qui doivent être scolarisés hors de Valbonnais à cause soit du travail des parents, soit parce que le service demandé ne peut pas être proposé à Valbonnais.
- Tarifs de la cantine scolaire et de la garderie : Cantine : 12 € dont la moitié est payé par la commune, l'autre par les parents. Cantine dans le cas où l'enfant mange à la cantine mais apporte son repas préparé par ses parents (sur avis médical) : 8 € dont la moitié payée par la commune. Garderie : 1,50 € payés par la famille
- Avenant convention de transport scolaire afin d'augmenter la participation de la commune.
- TE 38 – Rénovation de l'éclairage public. En vue de réduire sa facture énergétique, la commune s'est inscrit dans un projet pluriannuel de remplacement des ampoules énergivores de l'éclairage public par des leds à basse consommation. TE38 (Territoire Energie 38) est à la fois le partenaire financier et le soutien technique de l'opération. En 2023 toutes les luminaires énergivores de la rue Principale entre l'entrée Ouest et le Beau Site seront ainsi remplacés. Ce sera aussi le cas pour quelques-uns sur les voiries alentours, à Péchal, Leygat et Les Angelas. Coût de l'opération 38 932 € TTC dont 22 556 € TTC pour TE 38 et 16 376 € TTC pour la commune. Une autre tranche sera étudiée en 2023 pour une réalisation en 2024. Pour connaître notre parc de luminaires publics, en vue aérienne, classé selon la puissance des ampoules et en montrant les luminaires à éliminer, reportez-vous à la page "énergie" de notre site web : <https://mairiedevalbonnais.fr/energie>



Questions diverses :

- Point rapide sur les projets en cours : eau, assainissement, école, travaux, vie de la commune.
- Mis en place d'un plan de sobriété énergétique - Voir le détail pages suivantes.

Passage du camion **France Service** à Valbonnais, tous les quatrièmes mardi du mois



Passages du camion France Service : mardi 25 octobre, 22 novembre et 27 décembre, de 14h à 17h, place de l'école pour un accueil gratuit (sauf impression, 0,20 € par feuille) et sans rendez-vous. La CCM l'a souhaité pour soutenir les habitants, dans leurs démarches administratives, en particulier celles sur Internet.

Exemples de services : Allocations familiales, pôle emploi, Assurance maladie, déclaration de revenus, permis, cartes grises...

Comme cela a été présenté en Conseil Municipal, nous mettrons en place un plan de sobriété énergétique, dès les vacances de Toussaint et au moins jusqu'au Printemps afin de participer à l'effort national pour réduire la consommation énergétique :

- **Eclairage public :**

Nous allons étendre de 2 heures la coupure de l'éclairage publique nocturne pendant toute la période dite "horaires d'hiver", de 22 h jusqu'à 6h au lieu de 23h jusqu'à 5h. Cela devrait être opérationnel le 8 novembre. Outre sa rénovation, votée au Conseil Municipal, nous remplacerons dorénavant les ampoules grillées par des ampoules de plus faible puissance.

- **Eclairage dans les bâtiments communaux :**

Nous allons travailler sur un projet de remplacement de l'éclairage classique par un éclairage à leds.

- **Chauffage dans les bâtiments communaux :**

Bibliothèque : La consigne de température est de 19° les 2 jours d'ouverture hebdomadaires et 17° tout le reste du temps. Des robinets thermostatés et connectés sur chacun des radiateurs, couplés à un thermomètre d'ambiance lui aussi connecté rendent automatique cette régulation.

Ecole-cantine et salle polyvalente : A terme, des robinets thermostatés connectés permettront un contrôle fin et surtout automatique comme à la bibliothèque. En attendant c'est un réglage manuel en sortie de la chaudière qui permettra, avec l'aide de thermomètres connectés, en période scolaire, de maintenir une température voisine de 19° pour la salle polyvalente, un peu plus pour l'école et bien moins pendant les vacances scolaires. Cela s'est toujours fait pour l'école mais pas pour la salle polyvalente. Les président(e)s d'association ont été prévenu(e)s et l'ont bien accepté : la salle polyvalente sera moins chauffée pendant les vacances scolaires dès la fin du premier week-end jusqu'au début du dernier. Pas de chauffage d'appoint.

La salle des associations n'est pas concernée.

Mairie : A terme des robinets thermostatés connectés permettront un contrôle fin (baisse du chauffage en dehors des périodes de travail) et surtout automatique comme à la bibliothèque. En attendant, on s'approchera là aussi, manuellement, d'une température voisine de 19°, à l'aide de thermomètres connectés.

Pas de chauffage d'appoint.



Et chez vous ? 5 écogestes essentiels : Chaque geste compte !

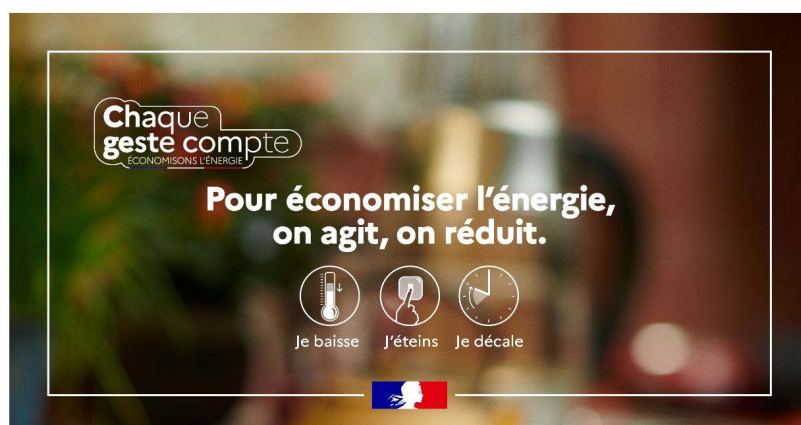
Je baisse : la température du chauffage à 19 °C dans les pièces principales et à 17 °C dans les chambres ;

Je baisse : la température de mon chauffe-eau à 55 °C ;

J'éteins : les appareils qui ne sont pas utilisés ou en veille ;

Je décale : l'usage de certains appareils en dehors des heures de pointe (8h-13h/18h-20h) afin d'éviter des coupures en cas de pics de consommation ;

Mais aussi je contrôle : la température de mes pièces avec des thermostats programmables. Une prime allant jusqu'à 65 € par ménage pour installer un programmateur sur une chaudière existante est possible via le programme de certificats d'économies d'énergie (CEE)³.



Pour recevoir, chaque semaine, la lettre d'information "Ça se passe à Valbonnais"

Contactez le secrétariat de mairie, aux heures d'ouverture, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 11h30 au **04 76 30 21 19** ou envoyer un courriel à **communedevalbonnais@wanadoo.fr**

Quelques nouvelles de nos bassins depuis cet été ?

- Le 18 mai, un arrêté préfectoral Sécheresse nous place en alerte de niveau 2/4.
- Le 7 juillet, un arrêté préfectoral Sécheresse nous place en alerte renforcée de niveau 3/4.
- Le 22 juillet, un arrêté préfectoral Sécheresse nous place en situation de crise de niveau 4/4.
- Le 15 septembre, un arrêté préfectoral Sécheresse nous place en alerte renforcée de niveau 3/4 jusqu'au 31 octobre.

Le 13 juillet, conformément à l'arrêté "Alerte renforcée", et du fait que le trop plein du réservoir du Siguret commençait à faiblir, le Maire a demandé aux employés non pas de fermer complètement les bassins mais de les équiper, si possible, avec un robinet.

La consigne était alors d'ouvrir le robinet si nécessaire (en particulier pour arroser son potager aux heures autorisées, de 20h00 à 9h00). La mesure a été efficace car le trop plein a de nouveau retrouvé un débit satisfaisant, il faut dire que la totalité des fontaines et bassins participait, en 2020, pour 42% de l'eau consommée au total à Valbonnais ! Le bassin de l'école a coulé en permanence mais avec un débit faible pour permettre aux visiteurs et en particulier aux nombreux cyclotouristes de remplir leur gourde.

Dés que l'alerte Sécheresse sera levée, les bassins pourront retrouver un fonctionnement normal. Rien n'est encore décidé pour les robinets car les fermer en hiver peut avoir une grave conséquence sur les conduites d'eau, si quelqu'un, même bien intentionné, les ferme alors que gel sévit.



Journée citoyenne

Une journée citoyenne est une journée où les habitants volontaires consacrent une heure ou plus à leur commune pour réaliser ensemble des projets qu'ils ont eux-mêmes proposés. Il en existe de plus en plus en France et bien sûr en Matheysine.

Pour Valbonnais c'était une première et elle a été initiée par l'association PPV (Patrimoine et Paysages de Valbonnais), en partenariat avec la municipalité.

Le but était de nettoyer une petite décharge sauvage dans une vourzine où coule l'eau en sortie de la fosse en aval du barrage du plan d'eau avant de se rejeter dans la Bonne.

Pour une première ce fut une réussite puisque 15 personnes, gantés et bien chaussés, ont travaillé dur mais dans la bonne humeur, pendant plus de deux heures afin de remonter (difficilement) les nombreux déchets trouvés. La municipalité avait prévu un pot de l'amitié durant lequel Le Maire a chaleureusement remercié tous les participants. Il a souhaité aussi que l'expérience puisse se reproduire l'an prochain.

Le lendemain, Benoit Bodin a accompagné Patrice Rodier, avec son tracteur, pour transporter au point propre de Valbonnais, tout ce qui pouvait y être accepté. Les autres déchets ont été transportés à la déchèterie de La Mure par Jérôme Jacquemier et Patrick Darne.



Les élus à la rencontre des habitants



Après le Clos-Moulina et Péchal (rencontrés en salles communales), les élus ont rendu visite aux habitants de La Roche, des Angelas, des Verneys, du Bourg-Ouest + Pont du Prêtre, des Nicollaux + Roussillon, du Bourg-Est + et Leygat. Les échanges ont été enrichissants et toujours dans un esprit constructif. Les thèmes les plus discutés ont été la vitesse excessive des autos, la sécheresse, les bassins, l'entretien, la Fibre et ... les crottes de chien, par exemple, chemin du Canal.

Place du centre, à vos crayons !

La place du centre c'est 2 parkings triangulaires avec beaucoup d'espace perdu. Pour ceux qui ont la fibre "aménagement urbain", une vue d'ensemble est disponible en mairie et libre à vous de nous proposer un dessin du futur de cette place centrale. Il sera tenu compte du nombre de places de parking de parking, (dont 1 PMR), de l'optimisation de l'espace (espace convivial par exemple), du point propre (1 molok et 3 bennes de tri, tous réunis) et d'un cheminement pour les piétons. Le point propre peut être déplacé mais pas l'arrêt de bus.



A noter sur votre agenda

- **Cérémonie du 1er novembre au Angelas** - Mardi 1 novembre à 10h - départ du défilé devant l'église.
- **Ciné Vadrouille "Revoir Paris"** - Dimanche 6 novembre à 20h00 - Salle polyvalente.
- **Cérémonie du 11 novembre à Valbonnais** - Vendredi 11 novembre à 9h - départ du défilé devant la mairie.
- **Ateliers décors de Noël, ouverts à tous** : Samedi 26 novembre, de 9h à 19h salle polyvalente.
- **Installation des décors dans les rues** : le dimanche 27 novembre de 9h à 12h .
- **Ouverture de la crèche de Noël à la Chapelle de La Roche** : le samedi 3 décembre à 14h00
- **Ciné Vadrouille** - Dimanche 4 décembre à 20h00 - Salle polyvalente.
- **Fête de Noël** avec animation pour les enfants et vin chaud pour les parents - Vendredi 16 décembre à 16h30
- **Ciné Vadrouille** - Dimanche 8 janvier à 20h00 - Salle polyvalente.
- **Vœux du Maire**, le samedi 14 janvier à 18h00 - Salle polyvalente